





La Gazette
N°23 - Printemps 2019
de Garancières

sommaire



4 7 MAIRIE

Budget 2019 Élections européennes Santé publique Conseil des Jeunes

8 9 CULTURE

10 11 SOLIDARITÉS

- 12 RÉTRO
- 13 ASSOCIATIONS
- 14 ÉVÉNEMENTS
- 15 VIE LOCALE

16 EN BREF



Le Blog de la municipalité de Garancières

Retrouvez toute l'actualité de votre commune et des informations pratiques sur : mairie-garancieres 78.fr

Restez informés, consultez régulièrement. Ou mieux :



abonnez-vous à l'infolettre

(en bas à gauche de la page d'accueil du blog).

Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Permanence élus le samedi matin

Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30, un membre du Conseil municipal tient une permanence sans rendez-vous pour enregistrer vos questions.

Réédition du livret de poche des Chemins de promenade

de Garancières : une version revue et corrigée (la première datait de 2006) pour vous guider sur les circuits balisés. Demandez-le en mairie.

VOTRE MAIRIE

Tél: 01 34 86 41 33 - Fax: 01 34 86 60 16 Site: mairie-garancieres78.fr Courriel: contact@mairie-garancieres.com

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15

Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Printemps 2019 la Gazette de Garancières

Directeur de la publication : Christian Lorinquer Rédacteur en chef : Pascal Prompt Comité éditorial : commission Communication

Aurélie Charveriat, Jean Paul Fauché, Edith Froger, Ghislaine Liboutton, Magali Seyssel

Réalisation: JPF [concept original : agence Rampazzo] **Crédit photos**: Pascal Prompt, les élus et les associations

Impression : DB Print - Halluin Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

Printemps 2019 la Gazette de Garancières

éditorial



« Nous continuons à valoriser notre patrimoine bâti pour le mettre au service de tous. »

ans une première version de cet éditorial, j'écrivais quelques lignes sur notre devoir d'entretien de notre patrimoine et sur l'ouverture de notre église suite à sa longue et minutieuse restauration. Le lendemain de cette rédaction, la cathédrale Notre Dame de Paris était la proie des flammes et nous montrait de façon cruelle combien ce patrimoine commun est fragile.

L'émotion ressentie et partagée dans le monde entier nous montrait également l'attachement de tout un chacun à cet héritage transmis par nos aînés.

Cet événement nous montrait encore la détermination et la volonté d'un très grand nombre d'agir et de s'impliquer dans sa reconstruction : un beau message de générosité et d'humanité.

Cet immense élan de solidarité spontanée doit permettre de rebâtir cet édifice emblématique de notre capitale.

Plus humblement, à notre échelle, nous continuons à valoriser notre patrimoine bâti pour le mettre au service de tous. Ainsi, les travaux d'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers en salle d'activité vont débuter pour être à disposition de nos écoles dès la prochaine rentrée scolaire.

Rentrée que nous préparons déjà activement avec deux soucis majeurs.

En premier lieu, des effectifs à l'école élémentaire qui nécessitent l'ouverture d'une sixième classe que nous n'avons pas encore obtenue mais qui est indispensable pour une scolarité et des apprentissages de qualité pour nos enfants.

En second point, la réforme de l'école et l'obligation scolaire dès trois ans nous obligent à repenser notre organisation, là encore pour accueillir nos plus petits dans les meilleures conditions possibles. Nous sommes mobilisés, avec toute la communauté éducative, pour demander à l'état les efforts nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Espérons que le dernier trimestre de l'année scolaire nous permettra de trouver les solutions pour une rentrée sereine.

Christian Lorinquer, Maire de Garancières

intemps 2019 la Gazette de Garancières

Budget communal 2019 Une ligne de conduite inchangée

Poursuivre les investissements indispensables à la population tout en maintenant les équilibres financiers, sans augmenter les taux des impôts locaux.

a ligne de conduite du budget communal n'a pas changé : pour la cinquième année consécutive, la pression fiscale est restée stable !

Seuls des ajustements de taux en 2015 sont apparus sur les feuilles d'imposition : à la baisse sur les participations intercommunales et à la hausse sur la part communale ; ces ajustements restant sans effet sur le montant global.

Les variations individuelles constatées ne sont que la conséquence des variations des valeurs locatives calculées par l'État via les services fiscaux.

Un budget équilibré voté à l'unanimité

En date du 19 février 2019, le Conseil municipal a approuvé le budget primitif 2019 en dépenses et en recettes, à l'équilibre comme il se doit.

Section d'investissement : 3 352 829,96 €

Au titre des dépenses d'investissement, voici quelques exemples de travaux les plus importants prévus dans l'année ou programmés :

- fin du chantier de réfection de l'église ;
- en voirie : réfection de la rue du Chemin Vert et de la ruelle

du Loup, du chemin de la Génetière, et création d'un cheminement piétons route du Boissard (à l'issue des travaux d'assainissement):

• rénovation du sol du City stade de la Boissière et installation d'un nouvel abribus place de la Croix Rouge.

Malgré les fortes contraintes financières, un programme d'équipement important est lancé.

Le montant élevé de l'investissement résulte du provisionnement des grands chantiers sur le patrimoine communal pour pouvoir prétendre aux subventions qui permettront leur réalisation, à savoir :

- le réaménagement de la caserne des pompiers pour un espace sportif et multifonctionnel à destination du groupe scolaire;
- le chantier de l'ancienne trésorerie pour y installer le centre de loisirs, ce qui permettra la suppression des préfabriqués;
- ◆ l'aménagement de l'ancien bureau de poste à destination d'un tiers-lieu partagé et espace de travail (co-working);
- ◆ la création d'une voie piétonne de liaison entre ces équipements. Aucun recours supplémentaire à l'emprunt n'est requis. La dette par habitant est orientée à la baisse.

Pour repère (chiffres INSEE), en 2017 la dette par habitant était de 587 €, contre 703 € en moyenne pour les communes du département, et les impôts locaux par habitant d'un montant moyen de 421 €, pour une moyenne départementale de 576 €.

Section de fonctionnement : 2 442 483,59 €

Les dépenses de fonctionnement font l'objet depuis plusieurs années d'efforts significatifs à la baisse.

La somme de 2 442 483,59 € inscrite au budget permet :

- de palier toute surprise liée à des aléas imprévus,
- de constituer des réserves qui sont transférées en investissement l'année suivante. Ainsi, le budget réalisé pour

2018 a été de 1 504 052,32 €. Il était de 1 574 115,89 € en 2017, et 1 581 784,86 € en 2016.

Des recettes estimées au plus juste

Concernant les recettes, elles permettent tant en investissement qu'en fonctionnement d'équilibrer les sections par la recherche de subventions et la perception de l'impôt et des taxes.



mairie

Députés européens

Le 26 mai, votez!

Élection des représentants français au Parlement européen

Comme tous les cinq ans, l'élection des représentants français au Parlement européen (les députés européens) se tiendra le 26 mai prochain.

L'élection se déroule en un seul tour.

C'est un scrutin de liste, vous votez pour une liste composée de 79 candidats, nombre de sièges dévolu à la France.

À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenus plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Votre bureau de vote est situé à l'école élémentaire, rue Saint Maurice à Garancières. Il sera ouvert de 8 h à 20 h.







À SAVOIR

Citoyenneté RECENSEMENT

Tous les jeunes de 16 ans, filles et garçons, sont tenus de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire.

Comment?

Munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille et présentez-vous à la mairie de votre domicile.

Pourquoi?

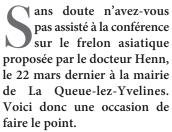
Cette inscription permet votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Elle permet de vous inscrire automatiquement à votre majorité sur les listes électorales.

Cette démarche permet également d'obtenir une attestation de recensement pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou autres examens et concours publics. •

mairie

Santé publique Le frelon asiatique

Tout savoir sur le tueur d'abeilles



Le frelon asiatique (Vespa velutina) fait partie de l'espèce des hyménoptères.

Introduit en France probablement en 2004 en provenance d'Asie, il se révèle nuisible pour les colonies d'abeilles notamment du fait de l'absence de prédateur et se confirme peu recommandable pour l'homme.

Il est identifiable par rapport au frelon européen (Vespa cabro) par sa taille un peu plus petite (3 cm au lieu de 4 cm en moyenne), sa tête orange avec un front noir, un thorax entièrement brun noir et des pattes jaunes à leur extrémité.

Quel est son cycle de vie ?

La reine a une durée de vie d'un an et fonde sa propre colonie au printemps, du mois de mars jusqu'à début août. Les larves qui la composent deviendront les premières ouvrières.

À partir de juin, la colonie est composée d'ouvrières adultes et vers la fin de l'été, de mâles et de femelles sexuées, futures reines, qui passeront l'hiver à l'abri pour sortir au printemps et fonder de nouvelles colonies. Le nid peut atteindre un mètre de haut et 80 cm de diamètre. Le plus souvent aérien, il est construit au printemps très haut dans les arbres. Mais on peut en trouver aussi dans les haies ou les charpentes.

Un nid peut contenir jusqu'à 2 000 individus.

Le nid est abandonné pendant l'hiver : sa destruction n'est donc plus nécessaire à cette saison.



Son venin est à considérer au même titre que celui de la guêpe ou de l'abeille, pouvant entraîner des soins d'urgence en cas de risques allergiques.

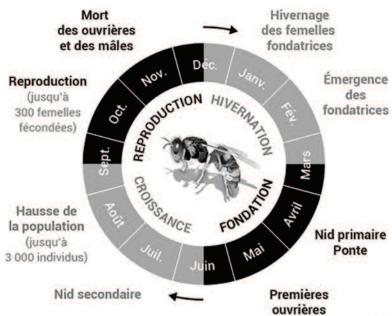
Quelles recommandations?

En cas de découverte d'un nid, il est fortement déconseillé d'intervenir vous-même pour sa destruction.

En effet, le dard du frelon mesurant 6 mm, il nécessite une combinaison spécifique (la tenue d'apiculteur ne suffit pas). Si vous repérez un nid sur le domaine public, la mairie prendra en charge sa destruction. S'il est sur le domaine privé, sa destruction est à la charge du propriétaire.

Faites appel à une société agréée pour traiter et détruire le nid (les pompiers n'assurent plus ces interventions). •

Le cycle de vie du frelon asiatique





mairie

Conseil municipal des Jeunes Actions!

Citoyenneté, écologie, convivialité, les jeunes se mobilisent

Nettoyons ensemble notre village

Tous les habitants, enfants, adultes, jeunes et moins jeunes, sont invités à participer à cette opération village propre.

Nous nous concentrerons sur les rues du village et les abords immédiats, en particulier les bords des routes d'accès.

Il s'agit surtout comme cela se fait également dans les communes avoisinantes, de sensibiliser les habitants et les enfants sur la nécessité de ne pas jeter papiers, cannettes, bouteilles, par terre ou par la fenêtre de sa voiture... Le samedi 18 Mai, mobilisonsnous pour la qualité de notre environnement communal.

Rendez-vous place de la mairie à 9 h 45.

Merci par avance aux bénévoles. Des gants adultes et des sacspoubelles seront disponibles sur place. Prévoir des gants enfants et des gilets de sécurité. À l'issue de l'opération nous nous retrouverons pour partager un verre!

Fête des voisins

La première édition du piquenique des voisins a rencontré un tel succès qu'une réédition



s'imposait.

Le rendez-vous est fixé comme l'an dernier au kiosque à musique. Venez avec un plat pour 4 à 6 personnes, froid ou chaud, ou bien avec un dessert et une boisson.

Jeux et animations sont prévus au programme. En particulier dès 14 h aura lieu une course de voitures télécommandées sur le parvis de l'église!

Le Conseil municipal des jeunes vous attend le samedi 25 mai à partir de midi : cette manifestation est ouverte à tous.





Printemps 2019 la Gazette de Garancières

Concert **LES TROMANO**

Yorrick Troman (violon). Yann Dubost (contrebasse) et **Daniel Troman** (accordéon) forment Les Tromano. un trio aux airs d'orchestre miniature! Le violon se transforme en banjo, la contrebasse en percussions et l'accordéon fait tour à tour office de flûte, de basson ou de clarinette.

De Piaf à Chostakovitch en passant par Piazzola, Ennio Morricone, un traditionnel klezmer ou norvégien, Les Tromano font le grand écart entre la musique classique et les musiques du monde : telle est la recette de ce Gran bazar festif et coloré!





RÉSERVEZ VOS PLACES

09 78 03 82 15 reservation@labarbacane.fr Tarifs: 14 € - réduit 11 € ou 8 €* * Réduction sur justificatif : étudiants, -26 ans, familles nombreuses, +60 ans, adhérents bibliothèque, élèves des écoles de musique, de théâtre ou de danse et adhérents MGEN.

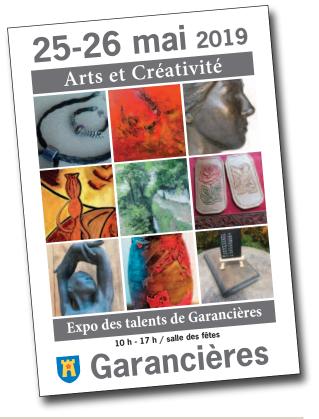
samedi

18 mai 20 h 45

Exposition DES TALENTS ORIGINAUX À DÉCOUVRIR

Ils sont neuf talents à avoir répondu à l'appel paru dans la Gazette de l'automne dernier: peinture, sculpture, modelage, trompe l'œil, céramique, travail du cuir, création de bijoux, une diversité éclectique mais riche de savoir-faire. Venez les rencontrer, découvrir leur production et peut-être acquérir l'une de leurs œuvres.

Entrée libre Salle des fêtes de Garancières samedi 25 mai et dimanche 26 mai de 10 h à 17 h



ARTISTES ET ARTISANS D'ART

Martine Bonnamy, peinture Monique Boreill, peinture Pascal Clément, trompe l'oeil Frantz Dallemand, peinture

Olivier Fisbach, céramique Philippe Geffroy, travail du cuir Olivier Le Borgne, modelage Rita Marcoullier, bijoux Nadia Taicher, sculpture



Bibliothèque Culture par la lecture

Un lieu vivant et accessible à tous

Horaires d'ouverture au public

Mardi et vendredi : de 15 h 30 à 18 h Mercredi: de 14 h à 18 h Samedi: de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

La consultation sur place est gratuite. Le prêt de documents suppose le règlement d'une cotisation annuelle:

- résident de la commune de plus de 12 ans : 3 €
- ♦ famille: 7,50 €
- ♦ hors commune : 6 €.

Portage à domicile

Vous aimez lire, mais vous êtes empêchés de vous déplacer pour raison de santé : un portage de livres à domicile peut être mis en place. Contactez la bibliothèque ou le CCAS.

3 bis rue St Maurice / 01 34 86 51 56 courriel: garancieresbiblio@orange.fr Toute l'actualité de votre bibliothèque sur le blog : bibliogarancieres.over-blog.com

(toute autre adresse est périmée!)

Animations

Pour l'année 2019, la thématique retenue pour les animations est « Lecture et musique ».

Afin de renforcer notre offre, un partenariat est initié entre les deux bibliothèques de Garancières et Boissy-sans-Avoir pour vous proposer plus de rencontres autour du livre, tant pour la jeunesse que pour les adultes.

Une aide du Département pour les actions de mutualisation nous permettra également d'acquérir des documents partagés sur la même thématique.

A terme, cette mutualisation vise à faire de nos bibliothèques des lieux culturels ressources.

Les actions de la bibliothèque au fil de l'année, c'est aussi :

♦ l'accueil des classes maternelles et élémentaires.





- des lectures pour les bébés, avec l'accueil des assistants maternels.
 - un café-littéraire d'échanges autour des lectures, ...

municipalité consacre chaque année un budget d'acquisition de documents de 5 900 € (achats et équipement). Mais vos dons complètent utilement le choix qui vous est proposé. Un grand merci aux donateurs.

solidarités

ccas Le bilan de 2018

Un acteur essentiel de la solidarité communale

e centre communal d'action sociale est un établissement communal autonome qui joue un rôle essentiel dans le domaine social.

Il est administré par un conseil composé de :

- président : le maire, Christian LORINQUER ;
- ♦ vice présidente : Monique LE TIRANT ;
- ♦ des représentants d'associations sociales ou caritatives : Colette BOUET, Simone BOULATE, Maria FAUCHÉ, Edouard KRAMER, Joëlle LEFEBVRE, Chantal PROMPT.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement pour examiner les demandes d'aides sociales et décider des actions à mener dans le domaine social.

En cas de besoin, prenez rendez-vous en mairie 01 34 86 55 26 avec la responsable du CCAS.

Le CCAS mène diverses actions tout au long de l'année :

- ◆ attribue des aides exceptionnelles : colis alimentaires, prise en charge de facture EDF, etc (2 aides en 2018) ;
- ♦ offre un colis en fin d'année aux plus de 75 ans les élus et les membres du CCAS ont distribué 136 colis au moment des fêtes ;
- ♦ organise comme chaque année le repas des aînés qui a eu lieu le 25 novembre 2018 : 118 participants pour un déjeuner servi par un traiteur, la SARL BOURNISIEN, apprécié de tous. L'animation a été assurée par Patrick ADAMCZAC qui a fait danser les convives.

M. le Maire a remis un bouquet et une boîte de chocolats à notre doyenne, Mme Joséphine MEUNIER, 91 ans, et une bouteille de vin et une boîte de chocolats à notre doyen, M. Michel PEYTHIEU, 95 ans. Ce moment partagé, c'est le plaisir d'être ensemble.



Le Budget primitif 2018 du CCAS était de 15 610,91€. Le montant des dépenses s'est élevé à 12 510€ dont

♦ les secours, 220€;

voici les grandes lignes :

- ◆ l'allocation énergie, 2 100€;
- ♦ le colis de Noël, 6 039,50€;
- ♦ les subventions aux associations, 1050 € réparties comme suit :
- association famille du canton, 100 €.
- association Pierre Chaumet, 200 €.
- le Secours catholique, 500€
- les Restos du cœur, 250€;
- la mission locale perçoit une participation de 0,95 € par habitant, soit 2 284,75 €;
- ◆ et divers achats pour fêtes et cérémonies, 715,75 €.

Allocation énergie

PRIME DE CHAUFFAGE

Cette allocation est allouée aux bénéficiaires des catégories suivantes :

- non imposées sur le revenu 2018,
- personnes âgées de plus de 65 ans,
- personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée.

Pour en bénéficier,

déposez en mairie avant le 30 juin (délai de rigueur), les pièces suivantes :

- avis de non imposition sur le revenu 2018,
- relevé d'identité bancaire.

En 2018, 21 personnes ont pu bénéficier de cette allocation énergie.

solidarités



Formation

Premiers secours

Apprendre les gestes qui sauvent

l'initiative du Conseil municipal des Jeunes, une formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (formation PSC1) est proposée aux jeunes Garancièrois, à partir de 12 ans. Objectif : acquérir les bons réflexes et les premiers gestes à adopter face à une personne victime d'un accident.

Cette formation, financée à 50 % par la commune et animée par les sapeurs-pompiers, est sanctionnée par un diplôme national.

Dates (à confirmer) deux sessions seront organisées : samedi 19 octobre et samedi 16 novembre 2019

Lieu : Centre de secours de Méré.

Coût: 60 € (dont 30 € pris en charge par la mairie).

Sur inscription (limité à 12 personnes par session) auprès de la mairie : 06 33 58 24 08 ou par mail : cmj@mairie-garancieres.com

Date limite d'inscription : 29 juin 2019

Petite enfance LES ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS

Complément à la liste parue dans la Gazette n° 22 - automne 2018

Sophie CHALLET

8 rue du Gl Leclerc // 06 64 32 84 61

Saïda IBRAHIM

21 rue de la Fontaine Quénette // 09 51 07 33 51 07 81 09 40 30

En vrac

Quelques numéros utiles

ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE

Prendre rendez-vous au 01 30 83 61 21

Contraception, dépistage et traitement de MST, interruption ou poursuite de grossesse, etc.

PETITE ENFANCE

ALLÔ PMI 01 30 836 100 protection maternelle et infantile. ALLÔ accueil petite enfance 0800 857 978

- pour trouver une assistante maternelle proche de chez vous
- ou pour devenir assistante maternelle.

LA TÉLÉASSISTANCE

C'est une solution rassurante et de premier secours qui a prouvé son efficacité et son utilité.

Pour obtenir des informations ou en bénéficier, contacter la mairie > **01 34 86 55 26.**

CONCILIATION

Un conciliateur de justice pour vous aider à résoudre vos litiges : prendre rendezvous au 01 34 86 23 45. Une permanence est assurée à la mairie de Montfort l'Amaury.

ASSISTANTE SOCIALE

Madame GILLET assure une permanence à la maison sociale de Garancières le mercredi.

Pour prendre rendez-vous, téléphoner à :

ALLO SOLIDARITE 01 30 836 836

Printemps 2019 la Gazette de Garancières

Bons moments Retour sur événements

♦ Apéro-concert

9 novembre Succès pour l'Apéro-concert hors les murs de la Barbacane qui devient « Tournée générale », avec le trio féminin Gatica



7 décembre Une soirée jeux au profit du Téléthon, initiée et organisée par le Conseil des Jeunes - CMJ



◆ Contes

9 février Les Rendez-vous contes de la Bibliothèque ont attiré touts petits et moyens

◆ Comité des fêtes

23 février Une soirée dansante animée



♦ Portes ouvertes

6 avril Restauration de l'église : c'est fait, et c'est beau!





GALA 30 ans déjà!

Un anniversaire à tout casser

'est en 1989 que résonnent les premières notes de musique de GALA (Garancières Arts et Loisirs Associatifs), dans une petite pièce de l'école primaire, juste assez grande pour recevoir un piano, un professeur et un élève. À l'origine de cette initiative, il y a l'engagement et l'audace de Sabine Huchez, alors récemment élue au conseil municipal et dont le défi s'est transformé en une belle aventure artistique et humaine.

Au fil des ans, la musique s'est diversifiée, rythmée, amplifiée. Le dessin et la peinture ont attiré de nouveaux talents, les planches ont été investies par les groupes de théâtre.

Aujourd'hui, avec 176 familles adhérentes, 240 élèves, 17 professeurs et une dizaine de bénévoles, l'association est fière de rayonner par-delà 40 communes.

Un festival multiforme

Pour son 30e anniversaire, la grande famille GALA vous convie à la rencontre de cette effervescence artistique lors d'un festival, les 14, 15 et 16 juin 2019. Ce rendez-vous sera l'occasion de « TOMBER LES MURS » et de découvrir un vaste paysage musical, théâtral et d'art plastique. Les élèves et professeurs de l'école de musique, mais également des groupes extérieurs, jeunes talents, confirmés, professionnels foulant les grandes scènes en France et à l'étranger, se succèderont pour enchanter vos yeux et vos oreilles.

« TOMBER LES MURS » sera l'occasion de sortir des sentiers



battus et de déambuler dans Garancières, entre le kiosque à musique du jardin de Scheden, la salle des fêtes, le plateau de l'école et le jardin de la bibliothèque : 4 sites pour découvrir plus de 30 groupes de musiciens, tout en assistant en direct à la réalisation d'une fresque en street-art par un graffeur talentueux, ou peut-être en tombant nez-à-nez avec une déambulation de géants!

Un rendez-vous festif, convivial et gratuit*

Tout commencera le vendredi soir par une représentation de théâtre à 18 h (groupe jeunes) suivie d'une première performance musicale, avant la pièce « Absurdus » à 21 h (ados/adultes). Samedi, dès 14 h, le festival enchaînera les rythmes jazz, swing, rock, blues, fusion, la musique classique et irlandaise, vous entraînera à la danse avec un groupe folk ou à fredonner avec la chorale La Vaucouleurs. Les amateurs de voix exceptionnelles poursuivront, à 21 h, avec le concert « SWING » du MAGALI LANGE Quatuor. Pendant ce concert, l'association proposera gracieusement une soirée conte aux enfants, sur présentation de la carte de

concert des parents.

Tous les festivaliers seront ensuite conviés au feu d'artifice de La-Queue-lez-Yvelines, à 23 h.

Offrez-vous une balade sonore, visuelle et gustative

Dimanche, un nouvel éventail de groupes éclectiques vous attendra et, au gré de votre balade, vous pourrez découvrir l'exposition des œuvres de l'atelier Arts plastiques ou encore la rétrospective des 30 ans de GALA.

Et pour gâter les papilles, foodtruck, pizzas, crêpes, glaces, buvette et bière artisanale vous attendront tout au long de l'évènement, samedi et dimanche, jusqu'à 21 h, en ce week-end de fête des pères!

DÈS MAINTENANT, tout le programme, les informations, réservations sur www.gala.asso.fr. au 01 34 86 66 44 ou encore info@gala.asso.fr

*3 concerts seront payants: Magali Lange Quatuor / Saxiana / Manu Guerrero Jazz Pass Festival: 1 concert: 10 € / 2 concerts: 17 € / 3 concerts: 24 €



Sortir en Yvelines à prix réduits LE PASS MALIN

C'est LA carte de réduction gratuite et téléchargeable des

Yvelines, qui permet d'accéder aux plus grands sites touristiques du territoire avec une

réduction de 15 % minimum pour tous.

Le concept est simple : en présentant le Pass à l'entrée des sites partenaires, son détenteur et tous les membres de la famille bénéficieront de réductions sur les billets achetés !

30 établissements participent à l'opération :

châteaux de Versailles et de Rambouillet, Parc de Thoiry, Bergerie nationale, parc animalier Espace Rambouillet, Serre aux papillons, Musée du jouet de Poissy, France miniature, etc.

Le Pass Malin est disponible dans tous les Offices de Tourisme des Yvelines. Il est téléchargeable sur le site www.sortir-yvelines.fr.

Le calendrier de vos sorties

Sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes

Samedi 18 mai de 9 h 45 à 11 h 45 Opération « Nettoyons la nature »

Rendez-vous place de la mairie

Samedi 18 mai à 20 h 45 « LES TROMANO »

concert hors les murs de la Barbacane Réservation : 09 78 03 82 15 - reservation@labarbacane.fr

Samedi 25 mai à partir de 12 h

Kiosque à musique, jardin de Scheden **FÊTE DES VOISINS** avec pique-nique et animations A l'initiative du Conseil municipal des Jeunes

Samedi 25 et dimanche 26 mai de 10 h à 17 h

EXPOSITION « ARTS ET CRÉATIVITÉ » des talents de Garancières

Samedi 8 juin à 20 h 30

DANSE « Carnet de voyage d'une dryade » Spectacle de fin d'année de l'association Choré-Art

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 juin FESTIVAL « TOMBER LES MURS »

l'association GALA fête ses 30 ans Musique, théâtre, arts plastiques Plusieurs scènes simultanées dans Garancières

Mercredi 19 juin à 20 h 30 THÉÂTRE « Variations pour 5 »,

par la troupe des Grands Alberto Une comédie policière, mise en scène par Marie-Silvia Manuel Au profit du Secours catholique

Du vendredi 21 au dimanche 23 juin FÊTE DE LA SAINT PIERRE

retraite aux flambeaux, fête foraine, repas moules-frites, feu d'artifice et vide greniers

Samedi 29 juin

Kermesse des écoles



Opération Village Propre

samedi 18 mai

Gara<u>ncières</u>

voisins 12h

Le carnet

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

Léa, Catherine, Corinne LAGANT, le 25 octobre 2018
Soline, Chantal, Geneviève, Claire HOURSON, le 29 octobre
Harley, Diana BECKER, le 1er novembre
Jeanne, Vanessa, Marie FOSTIER QUENTIN, le 12 novembre
Noéline Leah, Anaëlle GAUTHIER, le 4 décembre
Paul, Alexis, Romain MALVOISIN, le 19 décembre
Brân, Gabriel, Ange BOISHARDY, le 30 janvier 2019
Anita, Valérie LECHUGA, le 3 février
Hely, Zafy RABEZANDRINY, le 10 février
Anne-Charlotte, Anahi, Amanqay ORTEGA, le 11 février

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Ponnoeung SAN, le 4 janvier 2019 à 68 ans Michel, Armand RIGUIDEL, le 28 janvier à 81 ans Joséphine, Sylvie AVETTA, le 8 février à 91 ans Simone, Victorine CORBONNOIS, le 15 février à 94 ans Claudine, Marie LE HEGARET, le 21 février à 72 ans

Insolite Objets trouvés

Recherche propriétaires désespérément

garés, ils vous attendent en mairie depuis quelques jours, voire plusieurs mois pour certains!

- ◆ Un casque de moto, trouvé place de l'église en octobre 2018.
- ◆ Un trousseau de clés, trouvé rue du Chêne François, le 8 novembre 2018.
- Un téléphone portable, depuis décembre 2018.
- ♦ Un 2ème trousseau de clés, trouvé rue Gervais, le 21 février 2019.

- ◆ Des lunettes de vue, trouvées Place St Pierre, le 2 avril 2019.
- ◆ Un 3ème trousseau de clés, trouvé rue Noël Benoist,

le 10 avril 2019.

Lors de la restitution, une pièce d'identité sera demandée ainsi que la signature du cahier des objets trouvés.

Vous perdez des clés, un téléphone, des lunettes de vue, ou tout autre objet : ayez le réflexe de vous renseigner en mairie!



Serviteur MICHEL RIGUIDEL

Le 28 janvier dernier, notre camarade Michel RIGUIDEL s'éteignait à l'âge de 81 ans. Nous nous souvenons de son engagement au service de la commune au cours de deux mandats municipaux. Il s'était investi sur les questions sociales et avait accepté la tâche de maireadioint en charge des questions scolaires. Premier Président de notre Comité de jumelage, il a également assumé la présidence de l'association La Fraternelle (anciens combattants) au service de la mémoire. Notre souvenir ému et nos condoléances à sa famille.

COLLECTE DES DÉCHETS 2019

Déchets verts

Tous les lundis du 1^{er} avril au 9 décembre 2019 inclus.

Encombrants

La prochaine collecte aura lieu le vendredi

18 octobre.

La collecte en porte à porte est réalisée 2 fois par an. Toute l'année, les encombrants sont acceptés en déchèterie où ils font l'objet d'un tri et d'une meilleure valorisation.

Demandez votre badge d'accès au SIEED : www.sieed.fr

Nouveau propriétaire

CRÉPERIE

La crêperie de la rue Noël Benoist a changé de propriétaire.

Les crêpes de Déolinda

6 rue Noël Benoist Garancières

01 34 86 17 07

lescrepesdedeolinda@gmail.com

Ouverture

mardi, mercredi, jeudi et dimanche: de 12 h à 14 h 30, vendredi, samedi: de 12 h à 14 h 30 et de 19 h 30 à 23 h.

Prévention incendie Pas de fumée sans feu

Une précaution qui peut vous sauver

n 2018, 15 incendies ont été recensés sur notre commune. Ce chiffre est en progression par rapport à 2017.

Certains de ces évènements dramatiques auraient pu être évités par la pose d'un dispositif d'alarme de fumées.

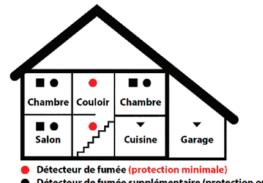
Ce petit appareil, qui coûte environ 15 €, peut vous sauver la vie et celle de vos proches. Mais attention, celui-ci doit être muni de piles (changées tous les ans) et bien placé.

au moins 1 détecteur de fumée par étage tous les 7.5 mètres dans les couloirs à moins de 3 mètres de la porte des chambres

Emplacement du détecteur de fumée

Le meilleur emplacement pour un détecteur de fumée est au plafond, au milieu de la pièce. En cas de montage mural, respectez une distance minimale de 30 cm par rapport au plafond.

Si le plafond et le mur sont en biais (mansarde), montez le détecteur de fumée à environ 1 mètre du sommet du mur ou du plafond car dans cette configuration l'air ne circule pas tout en haut du plafond et la fumée tarderait à arriver jusqu'au détecteur.



- Détecteur de fumée supplémentaire (protection optimale)
- Détecteur de monoxyde de carbone
- Détecteur de chaleur

L'idéal étant d'interconnecter tous les détecteurs de fumée.

